Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 035-213503519-20260518-05_2026_12-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LE VERGER

DATE DE CONVOCATION 09/04/2026 **NOMBRE DE CONSEILLERS** EN EXERCICE…….. 15 PRESENTS…….. 14 VOTANTS…….. 15	**L'an deux mil vingt-six, le 13 avril à 20h30,** le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LE VERGER en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick CHRISTEL, Maire de LE VERGER. **Etaient présents :** Anne-Laure BESNARD, Nicolas BIGER, Patric CHRISTEL, Antoine DAHIOT, Annabelle FONTAINE, Marie-Annie JÉHANNIN, Louis LEBOUCHER, Hervé MARTIN, Nolwenn MARTIN, Thomas MATALI, Kristan NEKOUYEH, Carine PEYNAUD, Céline ROLLANT, Blandine THOMAS **Absents :** **Absents excusés** : Thierry BOURVEN **Pouvoirs :** De Thierry BOURVEN à Thomas MATALI

N° 05.2026.12 – FINANCES – FGDON 35 – Convention de mise en place d'un programme de lutte collective contre le frelon asiatique

La commune souhaite organiser une lutte collective contre le frelon asiatique sur le territoire de la commune en s'engageant à prendre directement en charge de manière forfaitaire de la destruction des nids.

Après délibération et à l'unanimité, les membre du conseil municipal approuvent la convention avec FGDON 35 et autorisent M le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Le secrétaire de séance,
Nicolas BIGER

Le Maire,
Patrick CHRISTEL